

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**19 NOVEMBRE 2018**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Décision modificative n°3  
2018 – budget annexe  
d’assainissement**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 20 novembre 2018  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 20 novembre 2018  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 20 novembre 2018

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Denis TRINQUESSE

L'an deux mille dix huit, le 19 novembre à 21 heures, le  
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment  
convoqué par Monsieur le Maire le 12 novembre deux mille  
dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses  
séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD,  
Maire.

**Etaient présents :**

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame  
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,  
Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame  
PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Madame  
NICOLAS, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC,  
Madame ADAM, Madame de CIDRAC, Monsieur  
MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES,  
Monsieur JOUSSE\*, Madame AGUINET, Madame  
LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Madame  
ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur  
COUTANT, Madame MEUNIER, Monsieur PAQUERIT,  
Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame  
GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES,  
Monsieur LEVEQUE, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

\*Monsieur JOUSSE (présent à partir du dossier 18 F 11)

**Avait donné procuration :**

Monsieur JOLY à Monsieur PÉRICARD  
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER  
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame RICHARD  
Madame RHONE à Monsieur LEVEQUE

**Etait absente :**

Madame CERIGHELLI

**Secrétaire de séance :**

Madame OLIVIN

**N° DE DOSSIER** : 18 F 13b

**OBJET** : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 / 2018 – BUDGET ANNEXE  
D'ASSAINISSEMENT

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Afin de prendre en charge l'ensemble des amortissements de capital liés aux consolidations d'emprunts bancaires et aux avances à taux 0% de l'Agence de l'eau Seine Normandie, un ajustement des crédits 2018 est nécessaire.

Cette décision modificative n°3 s'équilibre en dépenses et en recettes.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

D1641 - Emprunt	4 000 €
R1022 - FCTVA	4 000 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°3 du budget annexe d'assainissement pour 2018.

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

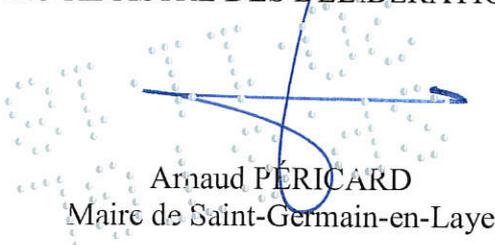
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE s'abstenant,

ADOpte la décision modificative n°3 du budget annexe d'assainissement pour 2018.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye